
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles :** Mme CORDEY Sarah, M. LE DAIN Patrick
- ✚ **Représentants des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme STREIBELEIN Marie-Françoise, Mme BRIEN Eliane, M. LE PIMPEC Christian
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme BIDAULT Mélanie, Mme DAVID Brigitte, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invitées :** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute), Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE),
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)
- ✚ **Représentante des résidents :de la municipalité de CAUDAN :** Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Personne excusée :

- ✚ **Représentante des résidents :** : Mme HILY Christiane

Début de la séance à 10h30

Mme LE FALHER Solange, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 16 juin 2022
2. Présentation du nouveau représentant du personnel
3. Point sur la restauration
4. Point sur l'animation
5. Avis sur le programme d'investissement au quotidien
6. Avis sur les mesures anti-covid
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Avant d'aborder les différents points, M. MINETTI Michel informe l'ensemble des membres de la démission de M. LE BOUEDEC Rolland en tant que représentant des familles. Un poste étant à pourvoir, les familles intéressées peuvent dès à présent soumettre leur candidature à la direction.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 16 juin 2022

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 16 juin 2022 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Présentation du nouveau représentant du personnel

A ce jour, le poste est toujours vacant.

3. Point sur la restauration

Une commission de restauration s'est déroulée ce mardi à 11h00 en remplacement de la lecture du journal. Cette commission se déroule chaque trimestre avant le conseil de la vie sociale et a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents. Cette commission fut l'occasion de présenter le nouveau chef gérant cuisinier. D'une manière générale, les indices de satisfaction sont plutôt bons. Quelques points sont à améliorer :

- La température des plats :
 - o Le midi : pas assez chaud malgré le pont chauffant et le chauffe-assiettes en salle à manger ou l'utilisation du bain-marie dans les étages.
 - o Le soir : les plateaux repas dans les régie-thermies sont très chauds.
 - o Un relevé de température sera mis en place midi et soir afin de remédier à ce problème.
- La qualité du potage ; préférence pour le velouté, éviter la soupe avec morceaux légumes car cela a tendance à rester dès fois au travers de la gorge. M. MINETTI Michel suggère aussi aux soignants de goûter la soupe afin de donner leur point de vue.
- Le plat de substitution, serait-il possible de proposer autre chose que des chips.
- Souhaits des résidents : du raisin, de la brandade de poisson à la place du parmentier de poisson, plus de salade, de la soupe à l'oignon.

La période estivale a été quelque peu compliquée, problème de qualité de la viande.

Sophie, l'ergothérapeute fait savoir que les résidents du PASA apprécient beaucoup les pommes de terre au lait ribot.

Mme STREIBELIN évoque la manière dont le personnel de salle doit remettre les couverts (par le manche) pour des raisons d'hygiène.

4. Point sur l'animation

En plus des animations quotidiennes, les résidents ont pu participer ces dernières semaines à :

- Jeudi 16 juin : balade en triporteurs avec le collectif syklett
- Lundi 11 juillet : sortie sur l'île de Groix et déjeuner au restaurant
- Vendredi 19 août : la venue d'un cheval
- Lundi 22 août : sortie au zoo de Pont Scorff
- Mardi 13 septembre : vente d'articles confectionnés par une résidente (sacs, coussins, pochettes...)
- Mercredi 28 septembre : repas des aînés, organisé par le CCAS de Caudan
- Du lundi 3 octobre au vendredi 7 octobre : la semaine bleue

M. MINETTI informe que la dernière personne embauchée en mission service civique a interrompu son contrat. Dès lundi prochain, l'animatrice sera épaulée d'une étudiante en contrat d'apprentissage en animation pour une durée d'un an.

5. Avis sur le programme d'investissement au quotidien

Pour rappel, l'année dernière l'ARS avait lancé un plan de relance à destination des EHPAD en leur allouant une dotation supplémentaire qui a permis l'achat de :

- d'un pédalier supplémentaire
- d'une tablette interactive

À la suite de ces deux acquisitions M. MINETTI Michel sollicite les différents représentants du conseil de la vie sociale afin de répondre à une enquête de satisfaction. A cet effet, l'ensemble des représentants du conseil de la vie sociale se disent très satisfaits de ces 2 acquisitions. Pour 2023, un nouveau programme d'investissements du quotidien est prévu. Après discussion les membres du CVS approuvent le renouvellement du mobilier (tables et chaises) des salons d'étage pour un matériel plus ergonomique et plus facile à déplacer.

6. Avis sur les mesures anti-covid

Dans ce point, il était question d'évoquer un allègement des gestes barrières avec l'abandon du masque. Mais au vu de la reprise des cas positifs et du début de la 8^{ème} vague, ce point n'est pas d'actualité à ce jour.

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est mise à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci est vide.

Dans un mail envoyé il y a quelques jours à l'ensemble des représentants des familles, M. MINETTI Michel a relayé les inquiétudes exprimées par les professionnels concernant le projet de fusion de l'association Anne de Bretagne avec 2 autres associations gérant elles aussi un EHPAD dans l'Yonne et l'Isère

Mme CORDEY Sarah et M. LE DAIN Patrick tous deux représentants des familles souhaitent avoir des précisions. Mme DI GUGLIELMO Martine, représentante de la mairie de Caudan interroge M. POULMARC'H Dominique sur les raisons qui ont conduit à ce projet de fusion.

En tant que président du conseil d'administration de l'association, M. POULMARC'H Dominique apporte quelques éléments. Le projet est toujours à l'étude et devrait voir le jour en janvier 2024 sous réserve de la validation du projet par le conseil d'administration. Un conseil de direction composé de 2 membres de chaque conseil d'administration prendra alors place et aura les mêmes missions. Ce projet de fusion suscite des interrogations parmi les membres présents : pourquoi aller chercher si loin des associations, qu'en est-il de la sauvegarde des emplois, des conditions de rémunération et d'organisation.

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 12h10

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 15 décembre 2022 à 10h30***